

MINISTERE DE LA CULTURE

\*\*\*\*\*

DIRECTION NATIONALE DU  
PATRIMOINE CULTUREL

\*\*\*\*\*



REPUBLIQUE DU MALI

*Un Peuple - Un But - Une Foi*

\*\*\*\*\*

## RAPPORT

ETAT ACTUEL DE CONSERVATION DU SITE DE  
«LA FALAISE DE BANDIAGARA (*Pays Dogon*)»



*Janvier 2017*

## **1. Les problèmes de conservation actuels**

Plusieurs activités ont été menées afin de contribuer à l'atteinte des objectifs fixés.

Malgré les efforts consentis, le site subit diverses pressions liées à la situation de crise institutionnelle et sécuritaire du pays. Cette crise a eu un impact sérieux sur le site de la Falaise de Bandiagara (pays dogon) et créé des problèmes et contraintes liés à la gestion du site. Parmi les difficultés créées, on peut citer entre autres :

- le manque d'activités touristiques, une des sources de revenus les plus importantes pour les communautés locales ;
- l'effritement de l'identité culturelle lié à l'avancée des islamistes radicaux ;
- la recrudescence du phénomène du trafic et de la vente illicites des biens culturels ;
- l'exode des populations vers le sud du pays ;
- la réduction considérable du budget alloué aux Missions Culturelles ;
- les difficultés liées à l'accès au financement avec le désengagement des partenaires techniques et financiers qui accèdent difficilement aux sites.

## **2. Les actions de protection et de conservation menées au cours de l'année 2016**

### **1.1 Conservation/Restauration des sites et monuments**

Dans le cadre de la conservation des biens immobiliers, plusieurs travaux de restauration et d'entretien des monuments ont été effectués au cours de l'année 2016. Les projets de restauration ont été initiés et mis en œuvre, dans la plupart du temps, par les communautés de site elles-mêmes ou par des organismes d'appui intervenant dans le secteur. L'apport de la Mission Culturelle de Bandiagara a été, essentiellement, un appui technique. Elle a été consultée dans les phases initiatiques des projets, ainsi que dans leurs phases de mise en œuvre. Des missions de supervision ont été effectuées pour contrôler le respect des techniques de restauration appropriées aux types de biens architecturaux.

## **3. L'état de l'intégrité et de la Valeur Universelle Exceptionnelle du bien**

### **3.1. Intégrité du bien (critère VII)**

L'intégrité du site a été touchée par la crise qui persiste avec toutes les conséquences qui en découlent. Des sites monuments et monuments emblématiques se dégradent sous l'effet du changement climatique et de l'arrêt des travaux d'entretien dont ils bénéficiaient de la part des communautés ; ceci étant dû à la crise du tourisme et la menace terroriste consécutive à l'insécurité.

Les actes de pillage, de vandalisme et de trafic illicite de biens culturels s'amplifient et deviennent inquiétants. Après les cas de fouilles illicites du site archéologique de Bidi (Cercle de Douentza), de vandalisme du site Toloy (Commune Rurale de Sangha, Cercle de Bandiagara), d'incendies volontaires des Toguna (Abris des hommes) de Douentza et Témé-Na (Commune rurale de Koporo-Na, Cercle de Koro), le site de la Falaise de Bandiagara a été victime d'un cas de pillage de tombe de *Hogon* dans la localité de Néni (Commune Rurale de Sangha, Cercle de Bandiagara). Les objets issus de ce pillage ont été illicitement vendus à

Bamako et retrouvés par la Gendarmerie. Après le jugement des auteurs de l'acte, la Justice a remis les objets (une trentaine) à la MCB pour une meilleure conservation.

L'exode rural, l'extrémisme religieux constituent une source réelle d'altération de l'intégrité du site. Certaines pratiques et traditions culturelles subissent le poids des mutations liées à ces phénomènes.

### **3.2. Authenticité (critère V)**

Les pratiques et traditions culturelles Dogon sont encore préservées, malgré la crise et certaines mutations socio-économiques. Les communautés ont développé une forme de résilience autour des croyances ancestrales de protection et d'autodéfense contre des pratiques et phénomènes socioculturels envahissants. Les villages et leurs habitants sont encore fidèles aux valeurs ancestrales liées à un mode de vie original ; cela malgré la pression, de plus en plus, exercée par l'expansionnisme de l'intégrisme islamiste. L'intégration harmonieuse d'éléments culturels et architecturaux au paysage naturel a subi peu de changements quand bien même se développent de nouvelles infrastructures et équipements sur le site. Cela est dû aux aspirations de bon nombre de communautés qui souhaitent conserver les richesses naturelles et culturelles de leur environnement sans que cela ne les empêche de mettre en place des meilleures conditions de vie et pouvoir bénéficier des atouts de certains aspects de la mondialisation. Ce qui constitue un challenge qui doit être relevé par la MCB et toutes les parties prenantes intervenant sur le site.

### **3.3. Valeur Universelle Exceptionnelle du Bien**

Bien que l'intégrité et l'authenticité du site aient été relativement affectées, le site de la Falaise de Bandiagara répond encore aux critères d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Autrement dit, la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) du site est conservée malgré les menaces réelles existantes dues à l'insécurité résiduelle. La Mission Culturelle de Bandiagara fait l'effort de maintenir cette VUE malgré les difficultés financières et matérielles.

## **4. Les mesures à prendre pouvant contribuer à la conservation durable du Bien**

Le site de la Falaise de Bandiagara (Pays dogon) est confronté à beaucoup de difficultés. Il a été durement touché par la crise sécuritaire et institutionnelle avec comme conséquences :

- La recrudescence du pillage des sites, du trafic illicite des biens culturels et, pire, le vandalisme des sites pour des convictions liées à l'extrémisme religieux ;
- La diminution des travaux d'entretien des sites et monuments ;
- L'ébranlement des pratiques traditionnelles de conservation ;
- L'insuffisance des moyens matériels et financiers nécessaires pour assurer le suivi régulier sur le terrain.

Face à ces difficultés, des mesures appropriées doivent être initiées afin de minimiser les impacts sur le site. Il s'agit entre autres de :

- L'actualisation du Plan de gestion et de conservation du site, conformément aux recommandations du Comité du Patrimoine Mondial, lors de sa 40ème Session (Istanbul, 2016);
- La mise en œuvre d'une campagne d'information, de sensibilisation et d'éducation pour minimiser l'influence de l'intégrisme religieux et préserver la diversité des expressions culturelles et l'authenticité des valeurs immatérielles (traditions religieuses, manifestations à caractère rituel, événements culturels festifs, etc.) ;
- La restauration/réhabilitation des sites vandalisés dont le site Toloy ;
- L'extension de la mise en œuvre du Plan d'actions, adopté en février 2013 par le Gouvernement du Mali et l'UNESCO avec le soutien du Gouvernement français.
- La poursuite de la mise en place et la formation des comités villageois de protection et de promotion du patrimoine culturel.

### **Conclusion**

Le site de la Falaise de Bandiagara (Pays dogon) est relativement bien conservé. L'essentiel des valeurs culturelles et naturelles pour lesquelles il a été inscrit sur la Liste du Patrimoine Mondial est encore préservé. Malgré l'insuffisance des moyens matériels et financiers, les parties prenantes concernées par la conservation et la gestion du site s'impliquent dans sa gestion ; ce qui contribue à minimiser les menaces auxquelles le site est actuellement confronté. Parmi les actions menées pour réduire ces menaces figurent le programme d'information, d'éducation et de sensibilisation des communautés locales sur le patrimoine culturel, l'appui-conseil technique, le suivi des travaux de réhabilitation et de restauration des sites et monuments par les communautés la revitalisation des pratiques et traditions culturelles.

# ANNEXES

## ANNEXE 1



Cérémonie de remise des objets à la Mission Culturelle de Bandiagara par la Justice, le 08 juin 2016

## ANNEXE 2

Images illustrant quelles actions de conservation, de protection et de promotion du site de la Falaise de Bandiagara (Pays dogon)

Réfection du Toguna dans la zone de plaine



Restauration de trois gin'na (grande maison familiale) à Yendouma-Ato et à Youga-Dogourou avec l'appui de l'Association Dogon Initiative (ADI)



**Travaux d'entretien de la Mosquée de Nando par les populations avec l'appui de l'Association Dogon Initiative (ADI)**



**Suivi-contrôle des investissements des collectivités territoriales par la Commission technique présidée par le Préfet**



**Remise d'objets issus de pillage d'une sépulture de *Hogon* par la Justice de Bandiagara à la MCB**



**Visite de gravures rupestres de Kama dans la Commune rurale de Sangha et Conférence-débats sur l'histoire de Bandiagara avec les jeunes du Mali lors de la 7<sup>ème</sup> édition des Vacances citoyennes 2016 à Bandiagara**



**Cérémonie d'intronisation du *Hogon* à Enndé**



**Cérémonie funéraire de « Lever de deuil » (Dama) à Idiéli-Do, Commune Rurale de Dourou**



**Pêche collective (Antogo) de Bamba**



Rite de circoncision dans la grotte à peinture rupestre à Songho, Commune rurale de Doucombo



Nouvelles infrastructures et équipements : Ecole, Mosquée et Musée Régional de Bandiagara

